

Berne 15 novembre 2018

Non aux cadeaux fiscaux pour les grandes entreprises

Chères et chers collègues,

Le 25 novembre 2018, nous votons dans le canton de Berne sur la révision de la loi sur la fiscalité. L'Union syndicale du canton de Berne (USB) soutient le référendum et vous prie de voter Non. Pourquoi ? Avec une baisse de l'impôt sur le bénéfice des entreprises – dont seules les grandes sociétés profiteront – le canton et les communes auront un manque à gagner de plus de 160 millions de francs par année.

D'expérience, nous savons que les baisses d'impôts se traduisent toujours par une pression sur le service public. L'enseignement, la santé et le social sont les domaines les plus touchés. Nombre d'entre nous en ont besoin, que ce soit en tant que salarié-e ou comme rentier/rentière. La plupart de ces prestations ne sont accessibles que dans le cadre d'une collectivité solidaire.

Ces dernières années, nous avons subi d'importantes pertes dans le service public en raison de baisses d'impôts et de mesures d'austérité sévères. La présente réforme fiscale continue dans la veine de cette politique des caisses vides et augmente encore l'écart entre les mieux et les moins bien lotis. Face aux bénéfices croissants des grandes entreprises, nous avons de l'autre côté des gouffres encore plus grands dans le financement des missions publiques. Conséquences : plus d'impôts pour tout le monde et des économies draconiennes. Avec tout cela, le canton n'avancera pas d'un iota et la paix sociale est en danger.

D'où notre appel : aidez-nous à contrer les cadeaux fiscaux inutiles. Allez aux urnes le 25 novembre 2018 et votez NON !

Salutations solidaires



Président, Conseiller national



Membre comité directeur, Députée



Nos arguments contre les cadeaux fiscaux

1. Non à la réduction des prestations dans les domaines des soins à domicile, de l'aide sociale et des personnes handicapées, de la formation et de la santé

En novembre 2017 de fortes réductions des prestations, de l'ordre de 160 millions de francs, ont touché les soins à domicile, la psychiatrie, la formation, l'aide sociale et les personnes handicapées. Ces réductions sont douloureuses pour beaucoup de personnes directement concernées et pour leur entourage. L'argent ainsi « économisé » doit servir à financer des réductions d'impôt octroyées à quelques entreprises. Ceci est plus qu'injuste! Non à la réduction des prestations du service public dans le Canton de Berne.

2. Non aux cadeaux octroyés aux entreprises qui réalisent les plus gros bénéfices

Dans un premier temps, le Canton de Berne entend abaisser le taux d'imposition le plus élevé de 21.64% aujourd'hui à 18.71%. Une nouvelle réduction à 16.37% est prévue pour plus tard. Sur le plan international, la Suisse et le Canton de Berne sont aujourd'hui déjà considérés comme des paradis fiscaux pour les entreprises. La réduction envisagée pour les entreprises réalisant les plus gros bénéfices ne profitera qu'à quelques entreprises. La majorité des 42'377 entreprises imposables dans le Canton de Berne, la plupart des PME, n'en profitera pas.

3. Non aux charges supplémentaires pour les PME, la classe moyenne et les Communes

Si les grandes entreprises paient moins d'impôts sur le bénéfice, des recettes fiscales importantes font défaut dans les caisses des Communes et de l'État. Chaque réduction de l'impôt sur les bénéfices des grandes entreprises signifie une charge supplémentaire non seulement pour la classe moyenne et les PME, mais également pour les Communes. Car elle creuse des trous profonds dans les caisses communales, ce qui peut signifier des augmentations d'impôts pour les citoyennes et les citoyens. Au total, 53 millions de francs manqueront chaque année aux Communes. Du point de vue des Communes, la révision de la loi sur les impôts est indigeste. Car la population et les PME en font les frais.

4. Non c'est Non: Berne a dit Non à la réforme de l'imposition sur les entreprises III

Avec 68.4%, le Canton de Berne s'est prononcé en 2017 le plus clairement au niveau suisse contre la réforme de l'imposition sur les entreprises III de la Confédération, ce qui montre bien que les Bernoises et Bernois s'opposent aux privilèges fiscaux octroyés aux grandes entreprises. L'alarmisme, voulant que les entreprises réalisant de gros profits iraient toutes s'installer dans des paradis fiscaux tels que le Canton de Zoug et qu'il en résulterait des pertes d'emplois, n'est pas de mise. Les entreprises proches de l'État, telles que Swisscom, La Poste, le groupe BKW, mais aussi des entreprises importantes du secteur de l'industrie et des services sont profondément enracinées dans le Canton de Berne.

5. Non à la désolidarisation au niveau du financement du service public

42'377 entreprises procurent aujourd'hui dans le Canton de Berne des recettes fiscales de l'ordre de 545 millions de francs. Ceci ne représente que quelque 10% de l'ensemble de ces recettes. Si les grosses entreprises versent moins d'impôt sur de gros bénéfices, elles participent moins au financement d'importantes tâches de service public. etc. Les entreprises doivent participer au financement des tâches de service public.

Votation cantonale du 25 novembre 2018

NON au cadeau fiscal pour les grandes entreprises